

Chargé de mission « sensibilisation à l'environnement »
Volontaire dans le cadre du Service Civil Volontaire
6 mois

Un Volontariat ??

C'est un engagement volontaire qui implique une présence à temps plein du volontaire sur le projet. L'idée est de permettre à un jeune d'expérimenter, de tester, d'acquérir une première expérience du monde professionnel mais également une forte expérience personnelle en mettant son temps, sa motivation, son dynamisme et éventuellement ses compétences et ses expériences passées au service d'un projet d'intérêt général.

Structure d'accueil

Concordia est une Association nationale d'éducation populaire répartie sur 8 grandes régions en France avec son siège sur Paris, agissant dans le secteur du volontariat et plus particulièrement dans celui des chantiers internationaux de bénévoles.

Chaque année, Concordia organise une **centaine de chantiers internationaux de bénévoles dans toute la France**. Ces chantiers durent 2 à 3 semaines et regroupent une quinzaine de bénévoles venus du monde entier pour participer à un projet d'intérêt général : restauration de petit patrimoine ou de monuments historiques, nettoyage et aménagement d'espaces naturels, animation socio-culturelle en milieu urbain... Les projets sont variés !

Les chantiers internationaux visent à favoriser les **échanges** intergénérationnels et les **rencontres** à l'échelle internationale, dans un esprit de paix, d'amitié et de compréhension mutuelle.

Projet

La délégation Bretagne de Concordia organise cette année 8 chantiers parmi lesquels 2 chantiers dont les travaux ont trait à l'environnement. Si les principaux objectifs de ces chantiers restent la réalisation des travaux et la découverte interculturelle au sein du groupe de bénévole, Concordia souhaite aller plus loin en menant des actions de sensibilisation au développement durable.

Le volontaire aura ainsi pour mission de coordonner les chantiers de la saison sur le thème de l'environnement mais également de mettre en place des actions de sensibilisation au développement durable auprès des bénévoles internationaux mais aussi de la population locale accueillant le chantier et éventuellement des adhérents de la délégation.

Missions

Concordia considère le volontariat comme un moyen de développement personnel et professionnel pour le volontaire. Il est donc important que le projet réponde aux besoins de l'association mais corresponde également à la personnalité, aux envies et aux compétences du volontaire. Les grandes lignes du projet sont donc exposées ici mais les modalités pratiques seront construites en lien avec le volontaire.

- ✓ Sous la responsabilité du délégué régional, préparation de la mise en place et de l'accueil dans les communes des chantiers internationaux de bénévoles.
- ✓ Co-animation d'un ou de deux chantiers environnementaux : sous la responsabilité du délégué régional et d'un second animateur, le volontaire aura pour mission de coordonner le projet du chantier et le groupe de bénévoles internationaux
- ✓ En lien avec le Siège National de l'association, mise en place et coordination d'actions de sensibilisation à l'environnement auprès des bénévoles internationaux et de la population locale :
 - Diffusion de campagnes de sensibilisation spécifiques aux chantiers de bénévoles (*World Tabanata Action, Sustainability Campaign...*)

- Diffusion des éco-gestes et sensibilisation des animateurs de chantier (tri sélectif, gestion de l'eau, des transports...)

Le volontaire pourra être force de proposition pour mettre en place toute action allant dans le sens d'un plus grand respect de l'environnement sur les chantiers internationaux de bénévoles de la région.

Profil

Jeune de 18 à 25 ans.

Personne mature, dynamique, ayant le sens des responsabilités et possédant des qualités relationnelles et rédactionnelles.

Conditions

- Durée : 6 mois, à partir de mars 2010
- Indemnités : 662 € par mois
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaire. Travail en week-end ou en soirée possible.
- Formation : le ou la volontaire suivra une formation aux valeurs civique (du 24 au 27 avril 2010) et pourra passer le brevet de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).
- Accompagnement : du fait de son statut, le ou la volontaire sera accompagné(e) par un tuteur qui assurera son suivi individualisé, un bilan et, si le jeune le demande, un accompagnement vers l'emploi (sur le dernier mois du volontariat avec poursuite sur 2 mois supplémentaires si nécessaire)

Statut

Service Civile Volontaire (SCV) : engagement pour des personnes âgées de 16 à 25 ans sur un projet d'intérêt général. Les charges sociales du volontaire sont prises en charge pour qu'il ou elle ait accès à la sécurité sociale et cotise à la retraite. **Le statut de volontaire n'est pas compatible avec un emploi salarié, même à temps partiel, ni avec la perception du RMI ou d'une allocation chômage. La période de service civil volontaire n'est pas un emploi, elle n'ouvre donc pas de droits aux allocations chômage.**

Pour en savoir plus sur le Service Civil Volontaire: <http://www.servicecivilvolontaire.fr/>

Pour postuler

Envoyer CV + Lettre de motivation par email (bretagne@concordia.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

**Concordia Bretagne
c/o Lycée Ste Thérèse
27, rue Sully Prudhomme
35067 Rennes cedex**